



GOLF CLUB 7 FONTAINES

## REGLES LOCALES TEMPORAIRES HIVER 2025 – 2026

### SUR LE CHÂTEAU ET LA FORÊT

- **ON DOIT PLACER LA BALLE SUR UN TEE**

Quand la balle d'un joueur repose sur une partie de la zone générale tonduë à hauteur de fairway ou moins, le joueur doit placer sa balle sur un tee placé à l'endroit où la balle reposait. Le tee ne sera pas enfoncé complètement dans le sol, le but étant que le joueur ne fasse pas de divot.

Le joueur ne pourra utiliser son driver que sur la zone de départ.

### SUR LE PARC

- **ON PEUT PLACER LA BALLE**

Quand la balle d'un joueur repose sur une partie de la zone générale tonduë à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d'origine ou une autre balle et en la jouant de cette zone de dégagement :

- Point de référence : l'emplacement de la balle d'origine.
- Dimension de la zone de dégagement mesurée à partir du point de référence : une longueur de carte de score ou 15 centimètres, depuis le point de référence, mais avec ces limitations.
- Restrictions sur la zone de dégagement : Ne doit pas être plus près du trou que le point de référence, et Doit être dans la zone générale. En procédant selon cette 5<sup>e</sup> emplacement pour placer la balle et utiliser les procédures pour replacer une balle selon les Règles 14.2b(2) et 14.2e.



GOLF CLUB 7 FONTAINES

## SUR LE CHÂTEAU, LA FORÊT ET LE PARC

- **AMONCELLEMENT DE FEUILLES**

Tout sol avec une accumulation temporaire de feuilles dans la zone générale ou dans un bunker est considéré comme terrain en réparation à partir duquel un dégagement gratuit est autorisé selon la Règle 16.1. Si la balle d'un joueur n'a pas été retrouvée mais que L'ON EST SÛR OU QUASIMENT CERTAIN qu'elle repose DANS CE TAS DE FEUILLES, le joueur peut dropper une balle sans pénalité selon la règle 16.1.e.

Mais si l'on n'est pas sûr ou quasiment certain que la balle repose dans le tas de feuille et que la balle n'est pas trouvée, le joueur doit prendre un dégagement coup et distance selon la Règle 18.2.

\*

\* \*

Pénalité pour avoir joué une balle d'un mauvais endroit en infraction avec la Règle locale  
- Règle 14.7a : Match Play : perte du trou – Stroke Play : deux coups